

Prospection du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) au sein du périmètre du site Natura 2000 FR 830 2021 « Gîtes de Hérisson »

Année 2021

1. Contexte :

Ce sont les chauves-souris et en particulier la présence d'une colonie importante de Murin à oreilles échancrées et son territoire de chasse, qui a justifié la désignation du site Natura 2000.

D'autres espèces de la Directive habitat ont ensuite été découvertes sur le site, apportant une valeur écologique supplémentaire à ce site. Ces découvertes restent cependant pour la plupart occasionnelles et les statuts d'un certain nombre d'espèces telles que le Sonneur à ventre jaune ou le Lucane cerf-volant restent à préciser.

Le Sonneur à ventre jaune est exclusivement inféodé aux milieux aquatiques et hiberne d'octobre, jusqu' à fin mars sous la boue, dans des points d'eau ou bien encore dans de la terre humide. Il occupe généralement des eaux stagnantes de faible profondeur bien ensoleillées, et tolère les eaux boueuses ou légèrement saumâtres. Les têtards se nourrissent d'algues et de diatomées et les adultes de petits insectes (vers, diptères, coléoptères).

On trouve généralement l'espèce en milieu bocager, dans des prairies, en lisière de forêt ou en contexte forestier. Il fréquente des milieux aquatiques variés parfois fortement liés à l'homme : mares permanentes ou temporaires, ornières, fossés, bordures marécageuses d'étangs, de lacs, retenues d'eau artificielles, anciennes carrières inondées.

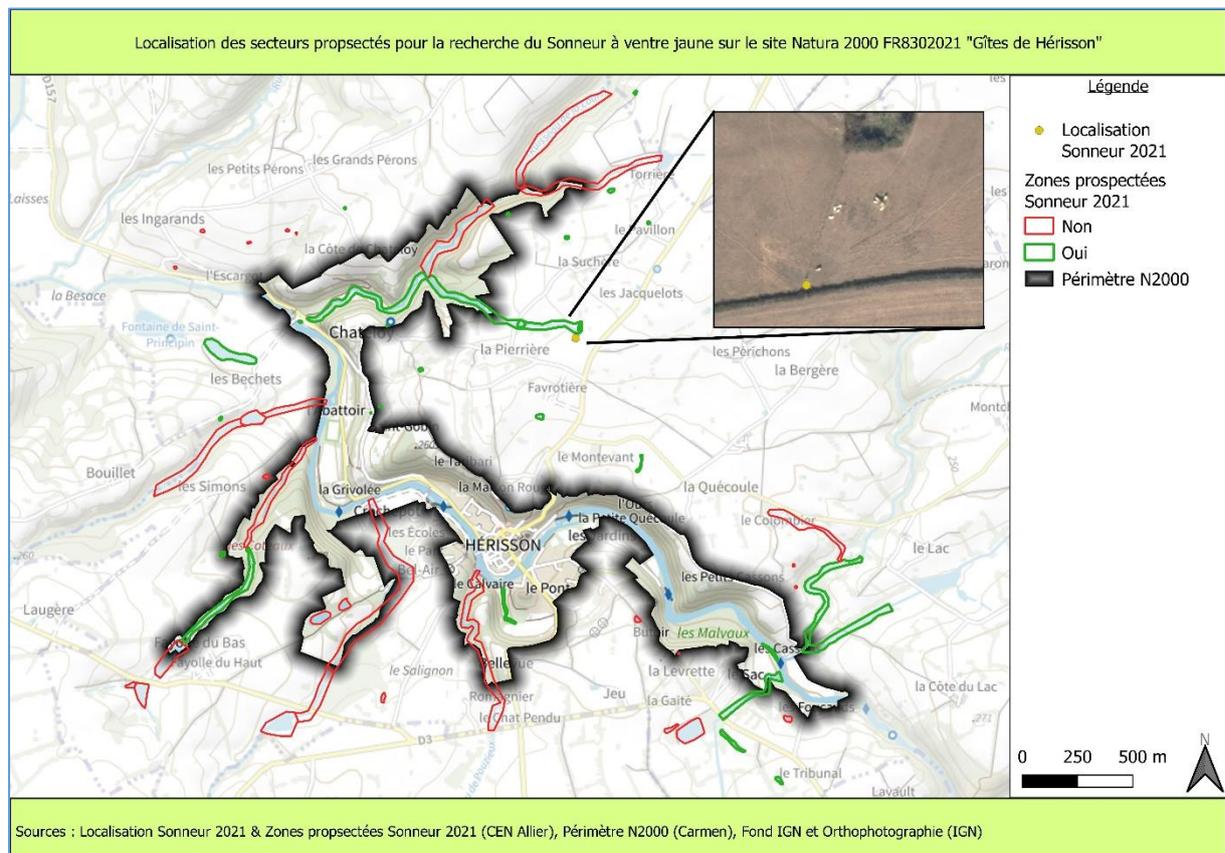


les études. La distance de 140 semble marquer un seuil. (Source : Le sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*. MNHN-SPN. Romain Sordello. Janvier 2012.)

3. Prospections 2021

3 sessions de prospection ont été réalisées :

- Le 16 juin : prospection des deux stations historiques (« Chateloy » et « Les Cassons ») et des sites à proximité, potentiellement favorables à l'espèce. **Aucun individu recensé.**
- Le 28 juin : prospection de mares sélectionnées pour leur aspect favorable à l'espèce sur orthophotographie (mare peu végétalisée et peu profonde). Observation d'**1 individu** sous un abreuvoir en dehors du périmètre du site Natura 2000 (à environ 500 mètres). A proximité immédiate, et là-aussi en dehors du périmètre du site Natura 2000, a également été observé un Triton crêté (*Triturus cristatus*), espèce d'intérêt communautaire (Directive Habitats : Annexes 2 et 4)
- Le 1^{er} juillet : prospection des ruisseaux et mares se situant dans le site Natura 2000 et dans un périmètre de 500 m autour du site N2000 (via un tampon sous SIG). Cf. carte ci-dessous **Aucun individu recensé**





4. Conclusion :

Malgré des prospections poussées en 2013 et 2021, 1 seul individu de Sonneur à ventre jaune a été observé en 2021. L'observation a été faite en dehors du site Natura « Gîtes de Hérisson » à un peu moins de 500 mètres du périmètre.

Le Sonneur à ventre jaune utilise une grande variété d'habitats aquatiques qui peuvent être qualifiés de « points d'eau » ; d'origine anthropique (ornières forestières ou de carrières, mares de bocage, forestières, fossés, abreuvoirs, lavoirs...) et d'origine naturelle (mares temporaires, vasques rocheuses, zones de sources...). Ces types de milieux sont présents sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », pour autant les stations historiques de « Chateloy » et des Cassons » qui ont été prospectées en vain en 2013 et 2021 n'apparaissent pas comme les plus favorables à la présence du Sonneur ventre jaune. Des prospections dans les milieux forestiers seraient à envisager ce qui n'a pas pu être fait dans cette étude au regard du temps imparti.